

plus timides, ou bien si vous aimez mieux, c'est celui que vous pouvez mettre toujours, enfin le petit peigne espagnol est maintenant adopté par tout le monde, on ne se sent pas le moindre scrupule pour le porter. Pour mon goût, c'est le peigne *moyen* que je préfère, c'est celui que j'ai choisi. Vous-même, Madame, avant peu vous aurez un peigne à la girafe, je vous le prédis! Une élégante serait perdue de réputation si elle n'en était pas coiffée.

Les chapeaux, en général, se portent en arrière; mais les femmes qui ne tiennent point à être remarquées n'exagèrent pas ce genre.

Presque tous les chapeaux ont un bord plus ou moins élevé et retroussé en manière de diadème, et ce bord est presque toujours recouvert de velours.

A ceux qui ne l'ont pas, on pose au bord de la passe un ruché de dentelle ou une torsade de turquoise en velours; parfois, une rose ou toute autre fleur est mise tout en dessous du chapeau et reposant sur les cheveux.

Les ailes de coq, de corbeau, de faisan ou d'oiseaux exotiques, se retrouvent sur presque tous les chapeaux, sortant d'un nœud ou formant la base d'un bouquet de plumes ou d'une aigrette; parfois, tout cela est réuni sur un même modèle, sans pour cela y faire confusion.

Les plumes couteaux, les pompons et les oiseaux des îles partagent la même faveur.

Signalons à nos abonnées un modèle qui nous a semblé charmant pour jeunes filles ou mise négligée de dame.

C'est le chapeau créole; ce chapeau, qui est rond, se fait en feutre, en castor, en peluche de soie ou en velours; sa calotte est plate et assez relevée; ses bords sont hauts et retroussés; sa garniture consiste en une torsade de foulard fond bleu marine, brun, vert bronze, violet, etc., semé de pois blancs. Le modèle que nous avons sous les yeux est recouvert en velours bleu marine; sa torsade, en foulard, est du même bleu avec semé de pois blancs; cette torsade se ferme du côté droit sous un gros nœud cravaté à longs pans simplement ourlés (le pan de derrière est plus long que celui du côté); de la traverse de ce nœud sort une aile de coq fuyant derrière.

Le même modèle, pour jeune femme, est en feutre noir; son fonds est un peu conique. Le fichu de foulard qui l'entoure est de couleur écrue avec un large cadre ponceau. La pointe de ce fichu, coquettement repliée, remonte devant sur la calotte; le reste du fichu se drape autour et se noue simplement derrière, sans coques, en formant deux longs bouts. Une touffe de plumes noires, éclairée d'une aile ponceau, orne le côté gauche de ce modèle.

Les coiffures en cheveux, dites à racines droites, ne se font pas toujours dans la stricte acception du mot:

Les unes s'échaffaudent en gros nœud, en boucles à marteaux ou en larges nattes plates formant diadème; mais d'autres laissent échapper une ou deux longues boucles, retombant sur une épaule, ou une large mèche ondulée, frisée dans le bas, ombrageant le derrière du cou.

Les bandeaux en écaille ou orfèvrerie se posent à peu près à mi-hauteur de la coiffure; tandis que les nœuds, touffes de plumes ou de fleurs, se posent presque au sommet.

Les plumes surtout, qui sont, cet hiver, la coiffure par excellence, se posent tout en haut, et se nomment aigrette Marie-Antoinette.

Il ne faut pas se dissimuler que les toilettes sans tunique ni polonaises gagnent du terrain; mais ce n'est pas au profit des robes longues que le *costume* sera quelque peu délaissé. Un troisième larron est survenu: c'est celui que l'on appelle la robe mixte. Celle-ci se compose d'un jupon de même longueur que celui du costume et d'un corsage à basques longues, rondes ou pointues, parfois s'étageant en deux rangées par derrière, et d'autres fois s'annexant, soit un *pouff*, soit deux très-longues écharpes se nouant une seule fois (nœud sans coques) au bas et à quelque distance de la ceinture. Plus le jupon est garni, plus le corsage est relativement simple.

La garniture de la robe mixte est invariablement soumise à cette loi: tablier garni perpendiculairement, tandis que les autres lés sont garnis horizontalement; la garniture du tablier se compose de cinq plis, lisérés si l'on veut, posés perpendiculairement, — ou bien de trois ruches plates, — ou bien de rubans de velours, encadrés d'une étroite dentelle ou d'une toute petite frange assortie.

La garniture des autres lés se compose de volants de hauteur facultative ainsi que leur nombre; seulement de ce nombre dépend, comme je l'ai dit, la combinaison du corsage. Quand le jupon est garni de petits volants qui recouvrent la totalité de sa hauteur, jusqu'à la ceinture, le corsage se contente de s'adjoindre une basque plate, ronde ou pointue, fendue ou non fendue. Si les volants restent dans la région inférieure sans aspirer à s'élever jusqu'aux sommets (exemple bien rare et bien honorable), le corsage s'annexe, soit des basques plus compliquées, soit un *pouff*, soit les grandes écharpes ci-dessus mentionnées, et dont la longueur est presque égale à celle du jupon. Le *tablier*, (c'est-à-dire le devant du jupon) est toujours bordé sur chaque côté d'un biais, qui marque bien nettement la séparation d'avec les autres lés, séparation déjà indiquée par la différence des garnitures, qui, je le répète, sont toujours perpendiculaires pour le *tablier*, toujours horizontales pour les autres lés. En outre des volants, ces garnitures se composent de ruches plus ou moins larges et plates, de bouillonnés, généralement plats (vrai refuge pour la poussière); enfin, de biais en moire, placés indifféremment sur la faye ou le cachemire. On dispose de la façon suivante les hiais dont la largeur est de 9 lignes environ. Le tablier est bordé de chaque côté par un biais de moire ayant au moins 13 lignes au plus 15 lignes de largeur. Entre ces deux biais servant d'encadrement, on pose des biais pareils, mais ayant seulement 7 lignes de largeur, se rapprochant du haut presque à se toucher et s'écartant du bas. Ces biais de moire produisent l'effet de rayures; pour les autres lés, ces biais ont chacun 9 lignes de largeur; ils sont posés horizontalement (bien entendu) et séparés les uns des autres par un intervalle égal à leur largeur. Leur nombre est absolument facultatif. Cette garniture se pose aussi bien sur le tiers que sur la moitié ou même la totalité de la hauteur du jupon.

On choisit la moire destinée aux biais de même teinte que la robe, ou bien de nuance plus foncée,